



Département  
des Landes



Xavier Fortinon

Président du Conseil départemental

SA 25.02

**Délégation de fonctions de Monsieur Xavier FORTINON  
Président du Conseil départemental des Landes  
à Monsieur Louis GALDOS, Conseiller départemental**

**Le Président du Conseil départemental,**

VU l'article L 3221-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n° 1 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021, portant élection de Monsieur Xavier FORTINON à la présidence du Conseil départemental des Landes ;

VU la délibération n° M-3/1 en date du 7 novembre 2025 portant remplacement d'un Vice-Président et d'un membre de la Commission Permanente ;

**ARRETE :**

**ARTICLE 1 :** L'arrêté SA 21-15 en date du 13 juillet 2021 est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

**ARTICLE 2 :** Délégation de fonctions est donnée à M. Louis GALDOS, Conseiller départemental, pour suivre les dossiers du Conseil départemental entrant dans le secteur de la Jeunesse.

A ce titre, il assurera notamment la représentation du Président dans les manifestations et réunions et animera les réunions de travail avec les services du Département et les différents partenaires.

**ARTICLE 3 :** La délégation prévue ci-dessus n'emporte pas délégation de signature.

**ARTICLE 4 :** Le présent arrêté sera publié sur le site Internet du Conseil départemental des Landes et notifié à l'intéressé. Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Payeuse Départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Mont-de-Marsan, le 24 NOV. 2025

Xavier FORTINON  
Président du Conseil départemental